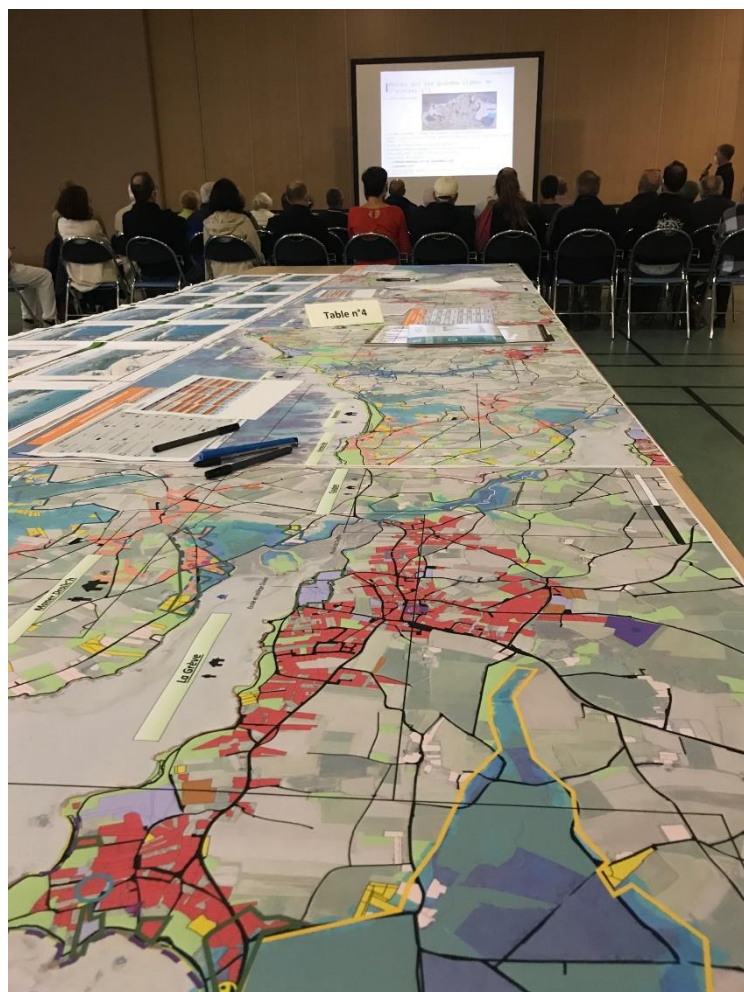




Atelier 4

Compte-rendu des travaux de groupe

30 septembre 2021





Sommaire

1. Propos introductifs.....	4
2. Rappel des étapes antérieurs.....	4
3. En quoi l’atelier 4 a-t-il consisté ?	6
4. Compte-rendu des travaux de groupe... 	7
5. Premières contributions dans le cadre du programme d’actions.....	22
6. Conclusion.....	23
7. Perspectives de la démarche.....	24

Liste des participants

Nom	Prénom	Type
Christian	Abaléa	Association
Josie	Abalea	Habitant
david	ABALLEA	Habitant
Erwan	Abgrall	Entreprise
Jean-Pierre	ADDES	Association
Victor	Bardon	Agent
Mélanie	BARIC	Agent
Jean-Yves	Bodennec	Habitant
GILLES	CAMUS	Habitant
Jean	coat	Habitant
jean-yves	colleau	Elu
Hélène	Dalbesio	Elu
Jean	Yves	Déniel
Pierre-Yves	FAVÉ	Association
Dominique	Forget	Habitant
Yves	ILIOU	Elu
Luc	JEFFROY	Association
Bruno	Le Gonidec	Cerema
Nicolas	LONCLE	Agent territorial
Jean-Claude	KERDRAON	Habitant
Francois	LE GOFF	Habitant
Isabelle	Mignot	Habitant
Marie	Monpoix	Habitant
Jean-Pierre	OUDOT	Habitant
Manuelle	Philippe	Scientifique
Josiane	PHILIPPON-LEBREC	Habitant
Francois	Potard	Habitant
Elise	Poireau	Agent des services de l'état
Dominique	Rance	Elu
raphael	rapin	Elu
geneviève	Rousseau	Association
Chloé	Tran Duc Minh	Directrice d'études au Cerema
Jean-Yves	Le Bris	Habitant
Louis	Corre	habitant
Thomas	Pigeon	habitant

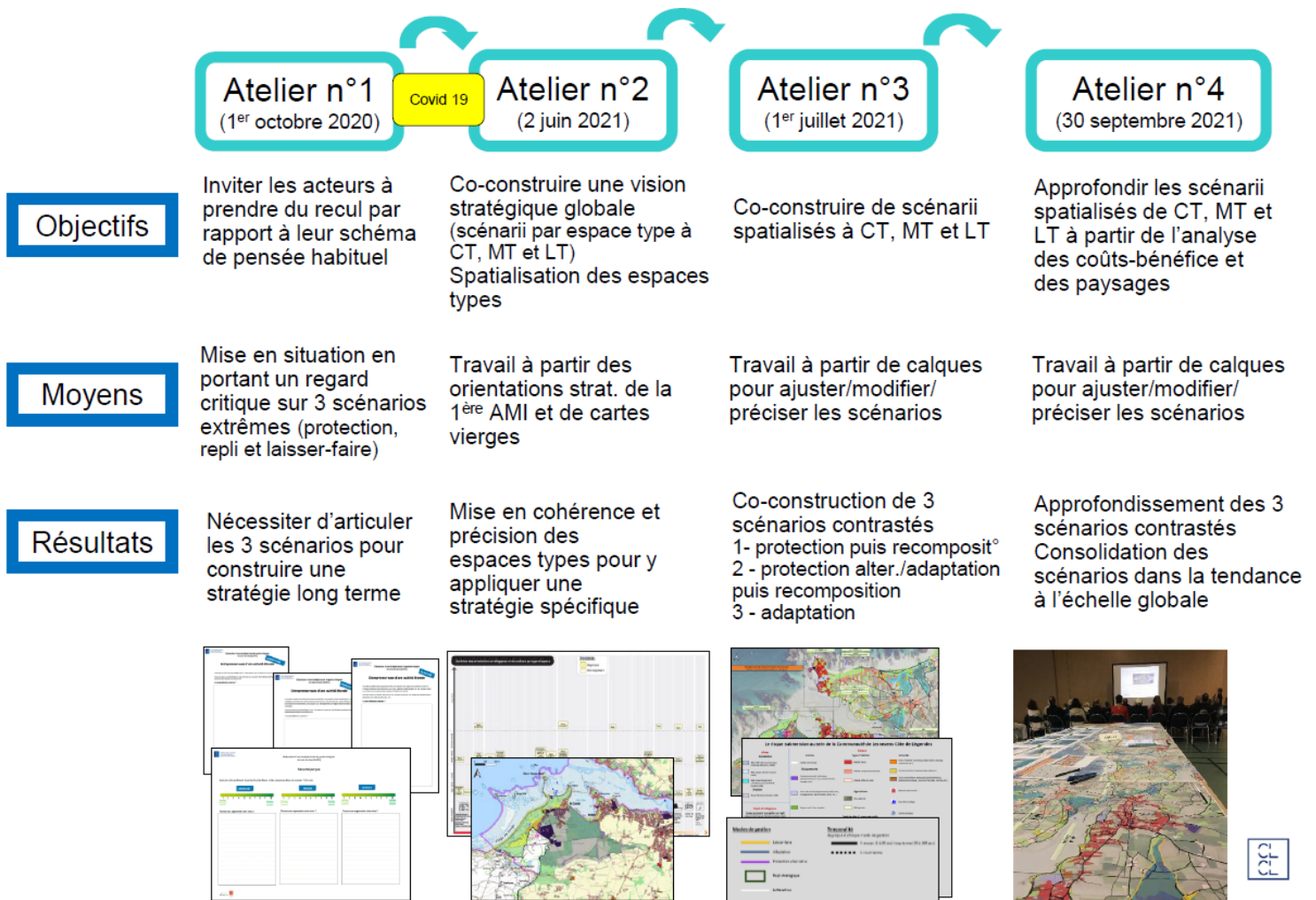
1. Propos introductifs

Les élus de la communauté de communes de Lesneven ont souhaité élaborer une Stratégie Littorale de Gestion Intégrée du Trait de Côte (SLGITC) pour anticiper l'évolution du territoire et faire face aux impacts du changement climatique. Ce projet de territoire consiste à déterminer :

- précisément les zones qui feront l'objet d'une protection, d'une adaptation, d'un repli stratégique ou d'un laisser-faire. Ces zones seront traduites dans le PLUi fin 2021 ;
- une stratégie et un programme d'actions pour sa mise en œuvre.

L'équipe communautaire a souhaité associer le grand public, à savoir les habitants, les acteurs socio-économiques et les responsables associatifs pour les guider dans leur choix.

2. Rappel des étapes antérieures



Les élus de la Communauté de communes de Lesneven Côte des Légendes ont décidé d'élaborer une stratégie de gestion intégrée du trait de côte en concertation avec la population.

Face à un enjeu de grande ampleur tel que la montée des eaux et/ou l'érosion côtière, il a fallu appliquer une méthode rigoureuse qui répondait à plusieurs impératifs pour mobiliser les acteurs locaux :

- Déployer des instances non limitatives en nombre pour impliquer un maximum d'habitants, élus et acteurs socio-économiques du territoire ;
- Prendre conscience des enjeux et des responsabilités face aux risques ;
- Prendre part à la construction d'un langage commun et se sentir concerné par le résultat du travail collectif.

Pour cela, le choix a été fait d'inviter l'ensemble des acteurs locaux à participer à une conférence sur le changement climatique et à plusieurs ateliers, organisés en soirée pour s'assurer de la disponibilité de toutes les catégories d'acteurs :

- Une conférence « La mer à l'heure du changement climatique » le 17 septembre 2020 avec l'intervention de Jean JOUZEL, climatologue, et de Nicolas VANIER, explorateur, a permis de sensibiliser les élus, habitants et acteurs du territoire aux effets du changement climatique et ses conséquences sur l'élévation du niveau de la mer ;
- Le premier atelier du 1^{er} octobre 2021 avait pour objectif d'inviter les participants à porter un regard critique sur des scénarios extrêmes (protection, repli stratégique et laisser-faire, etc.). Ils devaient se mettre à la place de 4 personnages (propriétaire d'une maison de bord de mer, entrepreneur-euse d'une activité littorale, agriculteur-trice, assureur-e) pour :
 - o s'inscrire dans une posture compréhensive vis-à-vis de toutes les situations, de tous les usages et des contraintes liées aux logiques d'actions,
 - o porter un regard critique sur des scénarios extrêmes (protection, repli stratégique et laisser-faire, etc.) et prendre conscience des risques encourus selon ces situations.
 - Résultats obtenus : Il est ressorti de cet atelier qu'une stratégie littorale devait nécessairement être élaborée sur la base d'une articulation entre trois configurations - la protection, le repli stratégique ou le laisser-faire -, selon l'importance des enjeux.
- Lors du deuxième atelier du 2 juin 2021, les participants ont co-construit une vision stratégique globale en définissant ensemble les modes de gestion par espace type sur le court, moyen et long terme. Ce travail collectif a été réalisé sur la base de l'arborescence stratégique définie lors de la première AMI (étude réalisée en 2017/2018). Les participants ont ensuite spatialisé les différents espaces types sur le territoire.
 - Résultats obtenus : Cet exercice a permis aux participants de préciser la stratégie littorale :
 - en définissant de nouveaux espaces types pour y appliquer une stratégie spécifique,
 - en mettant en cohérence les modes de gestion par espace type sur les court, moyen et long terme.
- Lors du troisième atelier du 1^{er} juillet 2021, trois scénarii spatialisés à court, moyen et long terme ont été présentés aux participants. Ces scénarios ont été construits sur la base de l'arborescence stratégique et la spatialisation des espaces types définis par les participants lors de l'atelier précédent. Les participants ont ensuite été invités à ajuster/ modifier/ préciser ces scénarii spatialisés secteur par secteur à l'aide de calques.

- Résultats obtenus : Lors ce travail, l'expertise d'usage de chacun des participants a permis d'ajuster et de mettre en cohérence les différents scénarii spatialisés selon les enjeux spécifiques localisés.
- Le quatrième atelier du 30 septembre 2021 avait pour objectif de consolider 3 scénarios spatialisés à court, moyen et long terme à l'appui de différents critères tels que le nombre de biens et de personnes impactés, le coût des enjeux et l'impact paysager. Ces scénarios ont été construits à partir des propositions des acteurs lors de l'atelier précédent et volontairement contrastés pour que les participants puissent mettre en cohérence chacun des scénarii sur l'ensemble du linéaire côtier de la communauté de communes et sur toute la durée de la stratégie (jusqu'à 2100) :
 - Le premier scénario était sur une dominante de protection à court et moyen terme, puis une recomposition territoriale sur le long terme ;
 - Le deuxième scénario était basé principalement sur une protection alternative à court et moyen terme, puis sur une recomposition territoriale sur le long terme ;
 - Le troisième scénario était dans sa grande majorité sur une adaptation de tous les espaces types dès le court terme.
 - Résultats obtenus : Tout en tenant compte des particularités locales, ce travail collectif a permis de finaliser la co-construction des trois scénarios cohérents sur l'ensemble du linéaire côtier et sur toute la durée de la stratégie.

Pour le prochain atelier, chacun des trois scénarios sera subdivisé en 22 bassins à risques, définis selon les enjeux particuliers locaux. Les participants seront invités à faire un choix préférentiel sur chaque bassin à risques entre ces 3 scénarios spatialisés. Ce travail ainsi que les choix des participants seront présentés aux élus du territoire comme éléments de décision quant à finalisation la stratégie.

3. En quoi l'atelier 4 a-t-il consisté ?

L'atelier organisé le 30 septembre 2021 a réuni 35 personnes, dont 40 % d'habitants, 17 % d'agents et 14 % d'élus.

En première partie de cet atelier, COMMUN accord a exposé le bilan du troisième atelier qui a eu lieu le 1^{er} juillet 2021. ARTELIA a ensuite présenté les trois scénarios de gestion sous format cartographique, modifiés suite aux suggestions des acteurs dans l'atelier précédent, et rappelé les enjeux paysagers.

L'atelier n°4 avait pour objectif de réfléchir collectivement sur les modes de gestion les plus adaptés pour chacun des 3 scénarios, secteur par secteur

Les participants ont pu contribuer et formaliser leurs suggestions à l'aide de calques en superposition des planches des 3 scénarios.

Vous trouverez ci-dessous le compte-rendu des travaux de ce quatrième atelier, ainsi que les documents présentés par l'équipe de maîtrise d'œuvre en début de séance.



4. Compte-rendu des travaux de groupe

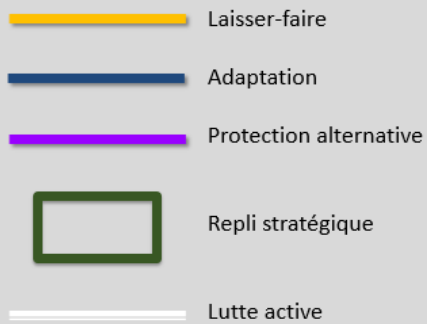
N. B : Il s'agit du compte-rendu des conclusions de la phase de travail de groupe, en seconde partie du présent atelier.

Ce compte-rendu rapporte donc, de la manière la plus exhaustive possible, les éléments exprimés par les participants. Il vient compléter les présentations de la communauté de communes de Lesneven, de COMMUN accord et d'ARTELIA, détaillant l'ensemble de la démarche engagée.

Légende :

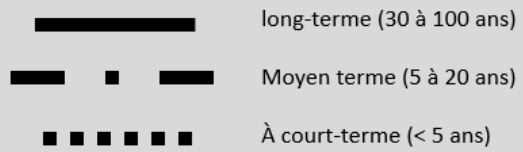


Modes de gestion

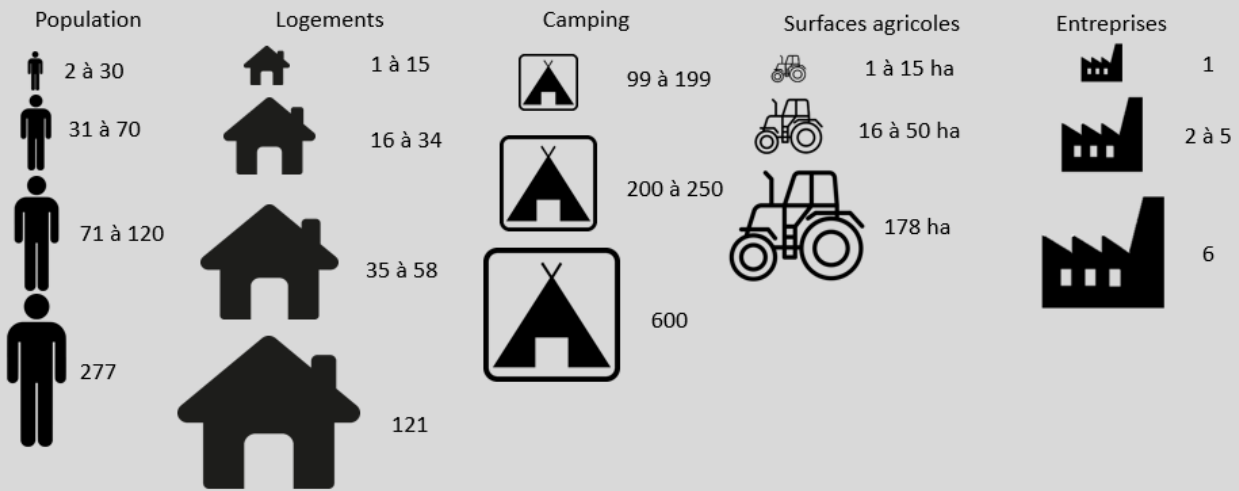


Temporalité

Appliqué à chaque mode de gestion

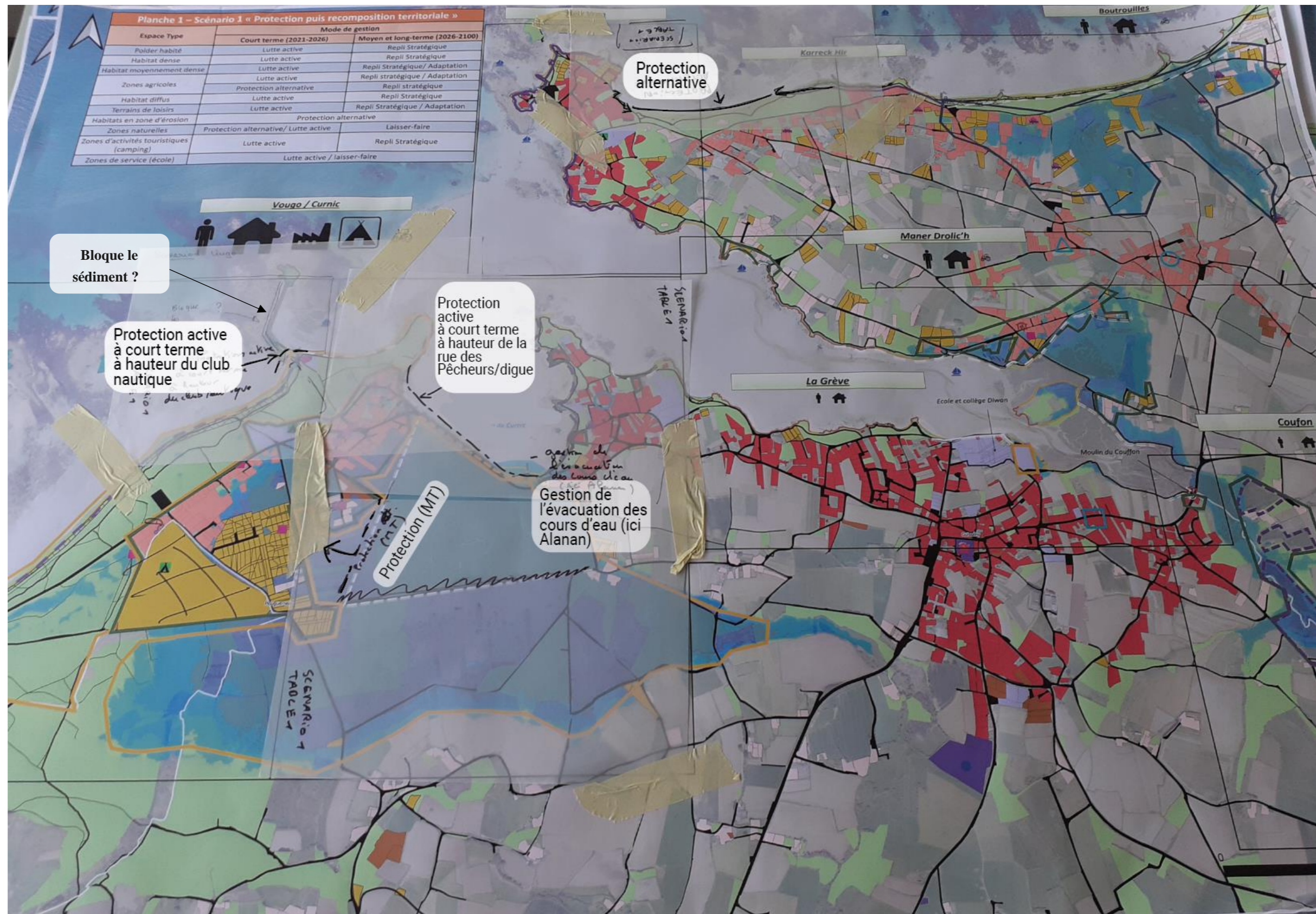


Enjeux exposés



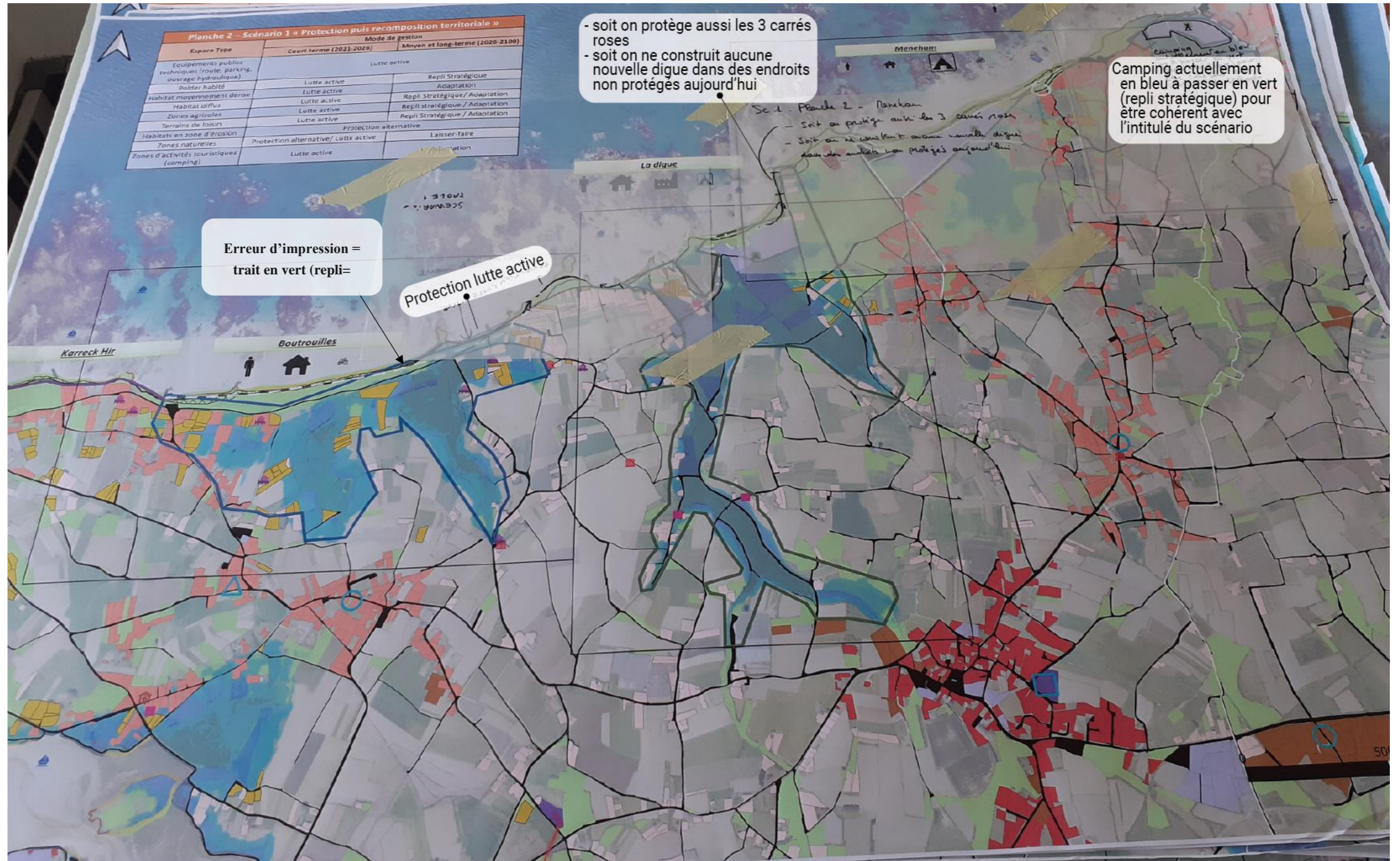
// Scénario 1 : « Protection puis recomposition territoriale »

Scénario 1 - Planche n°1



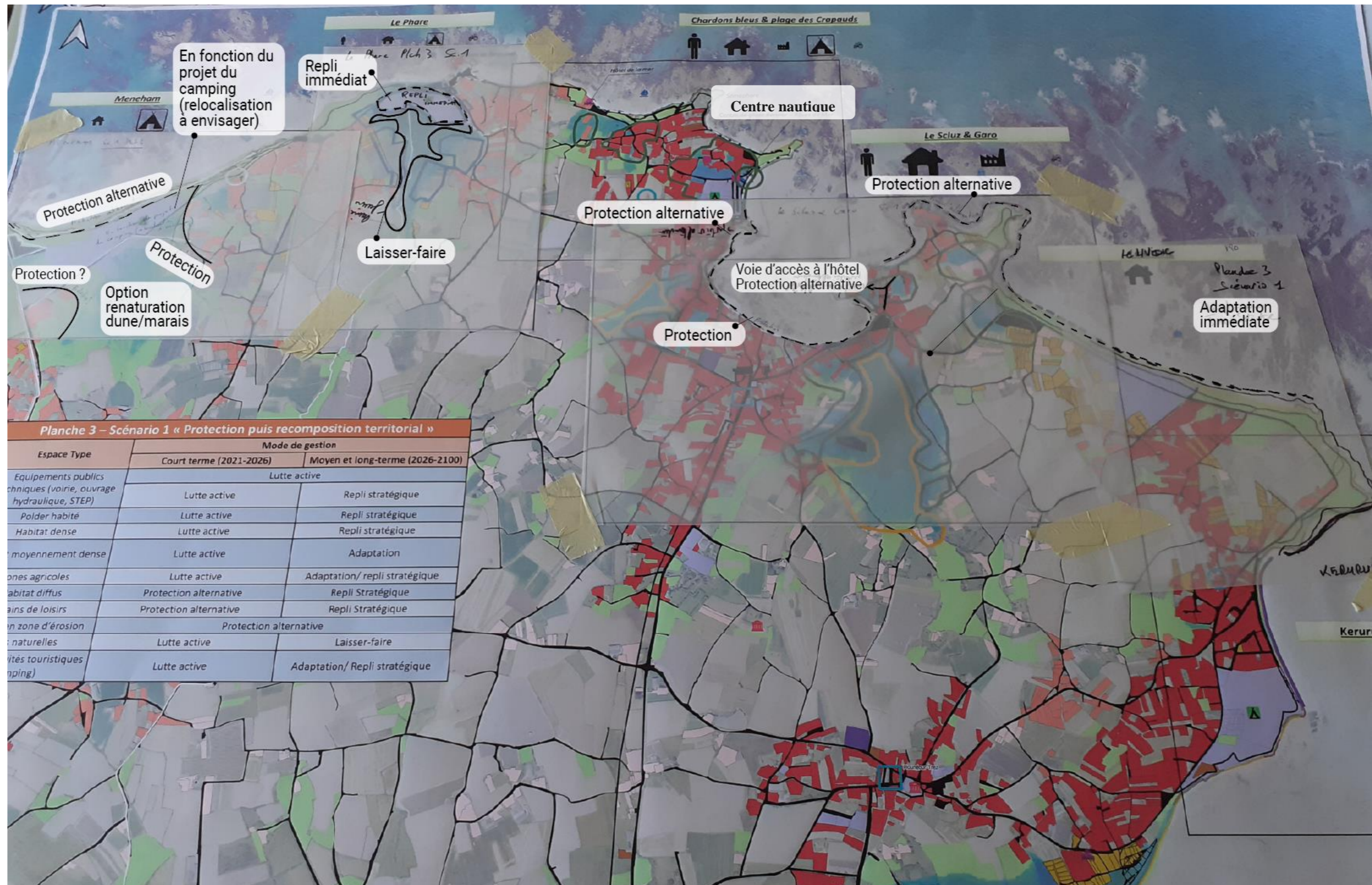
// Scénario 1 : « Protection puis recomposition territoriale »

Scénario 1 - Planche n°2



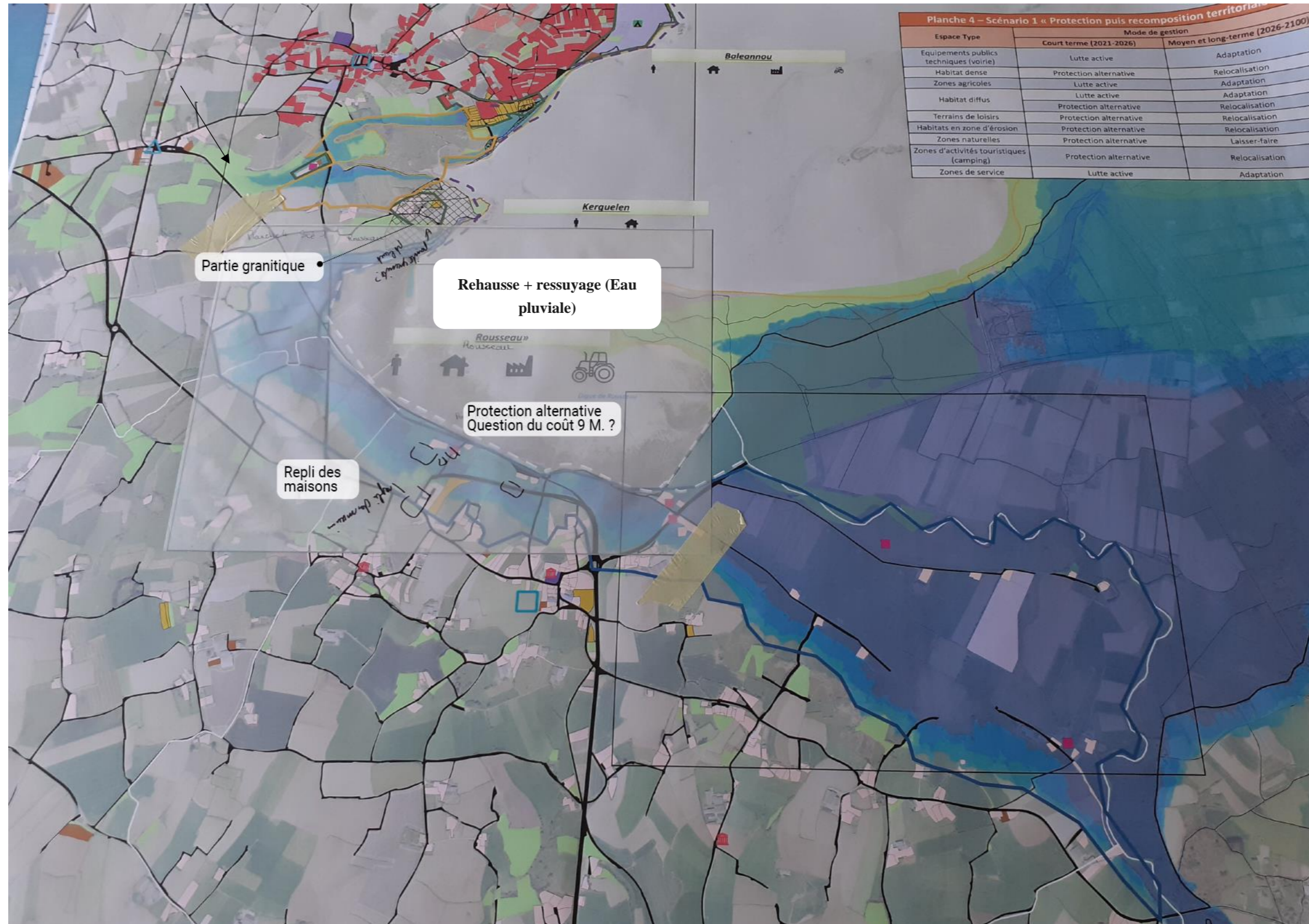
// Scénario 1 : « Protection puis recomposition territoriale »

Scénario 1 - Planche n°3



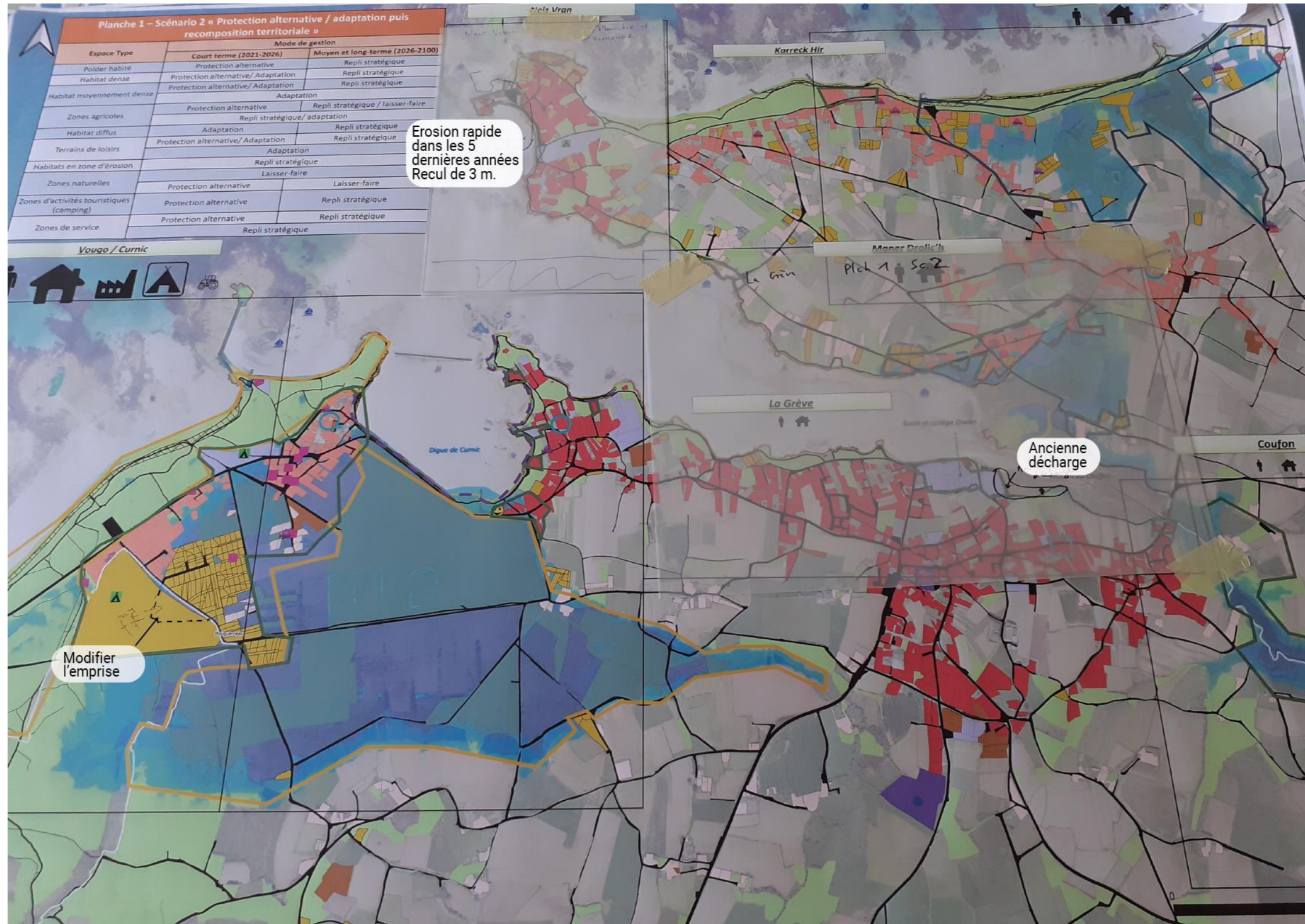
// Scénario 1 : « Protection puis recomposition territoriale »

Scénario 1 - Planche n°4



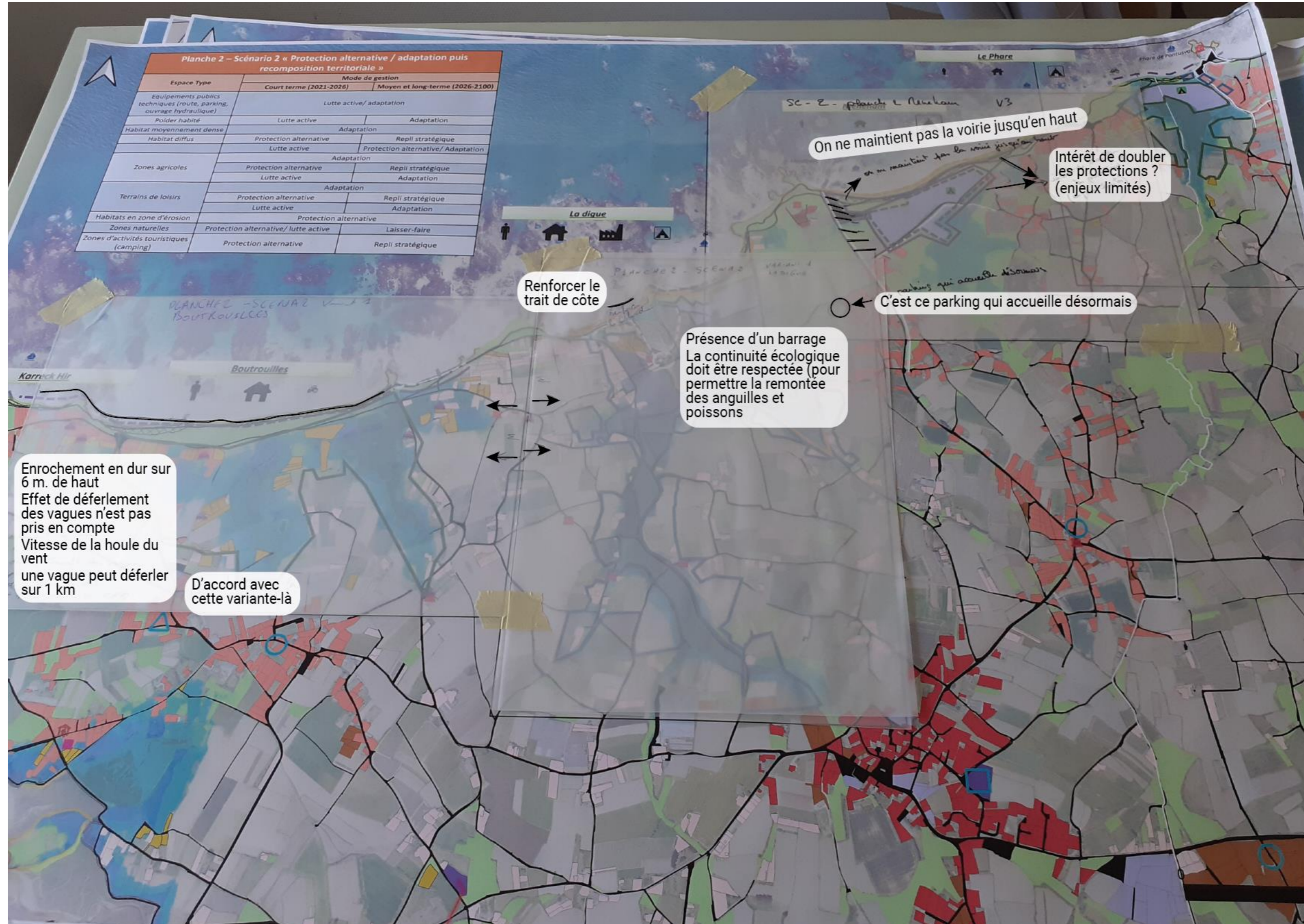
// Scénario 2 : « Protection alternative / adaptation puis recomposition territoriale »

Scénario 2 - planche n°1



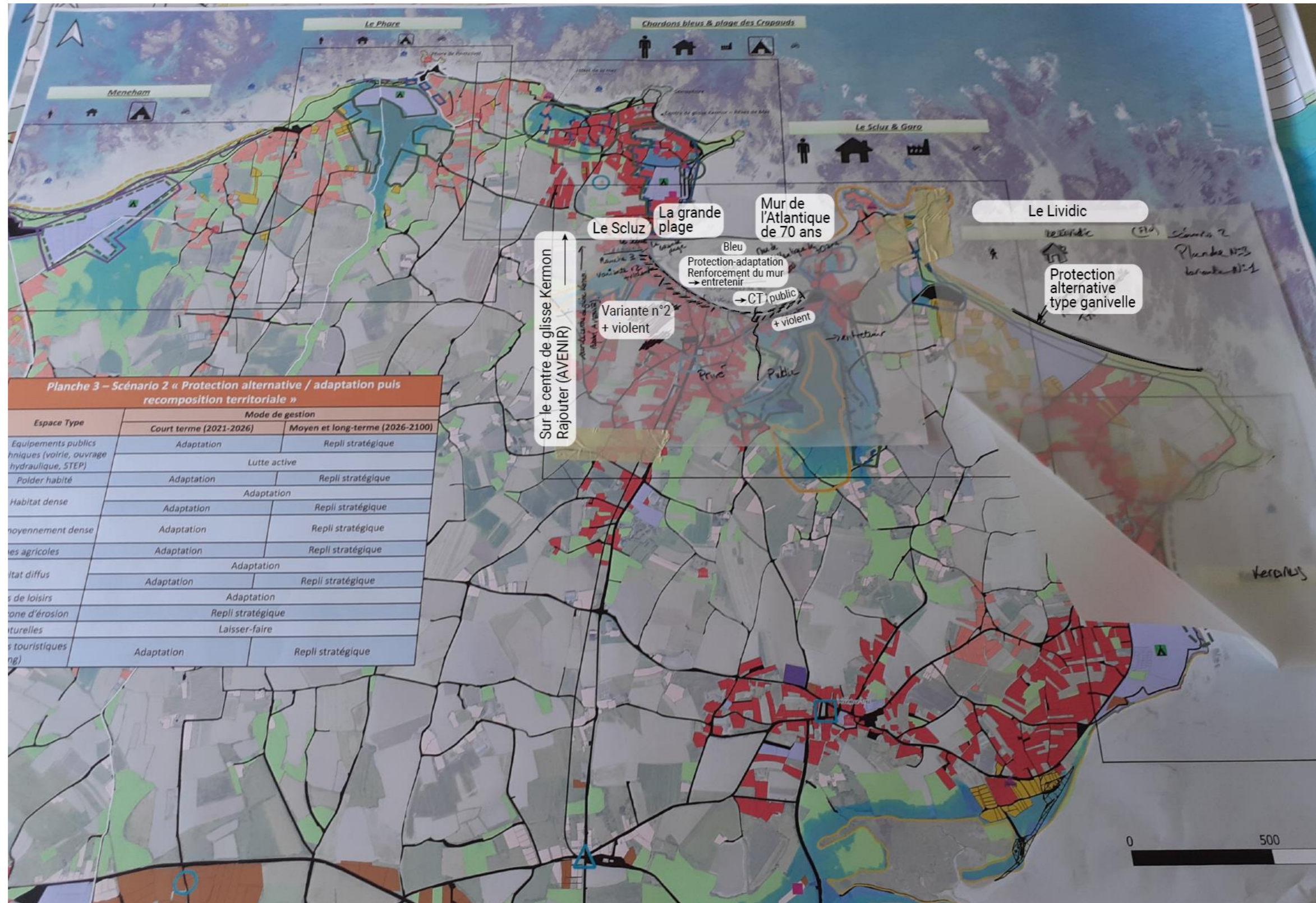
// Scénario 2 : « Protection alternative / adaptation puis recomposition territoriale »

Scénario 2 - planche n°2



// Scénario 2 : « Protection alternative / adaptation puis recomposition territoriale »

Scénario 2 - planche n°3



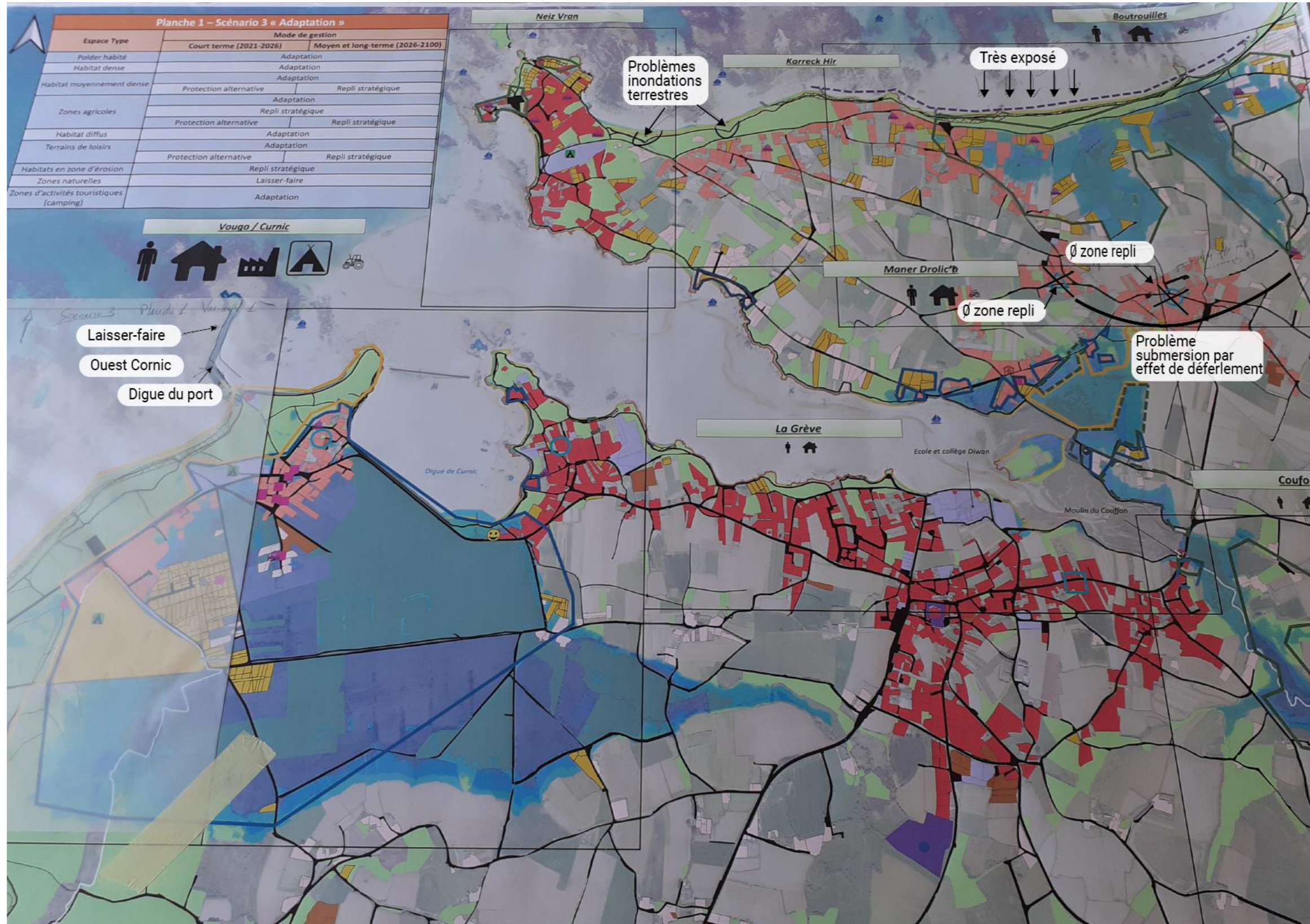
// Scénario 2 : « Protection alternative / adaptation puis recomposition territoriale »

Scénario 2 - planche n°4



// Scénario 3 : « Adaptation »

Scénario 3 - planche n°1



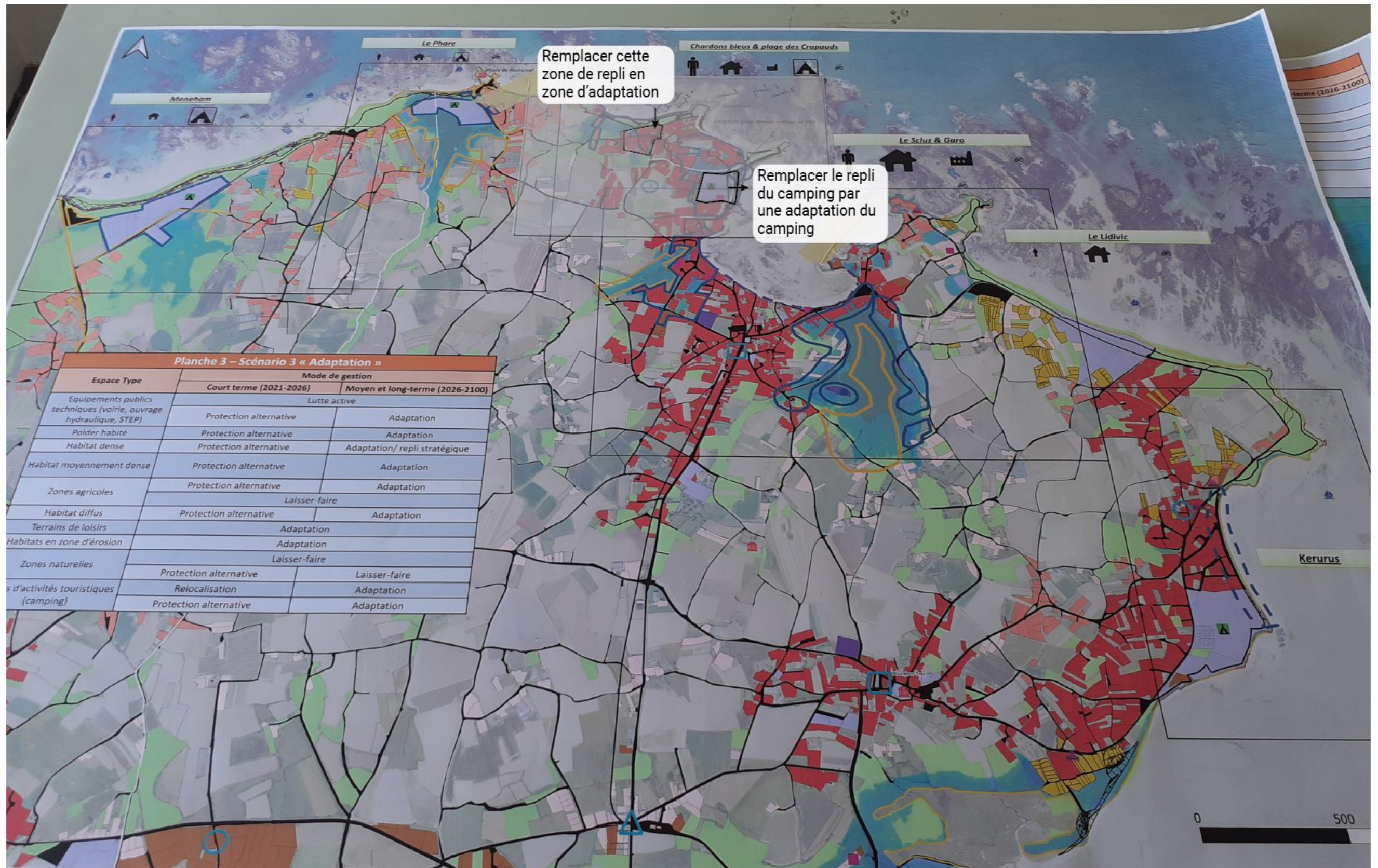
// Scénario 3 : « Adaptation »

Scénario 3 - planche n°2



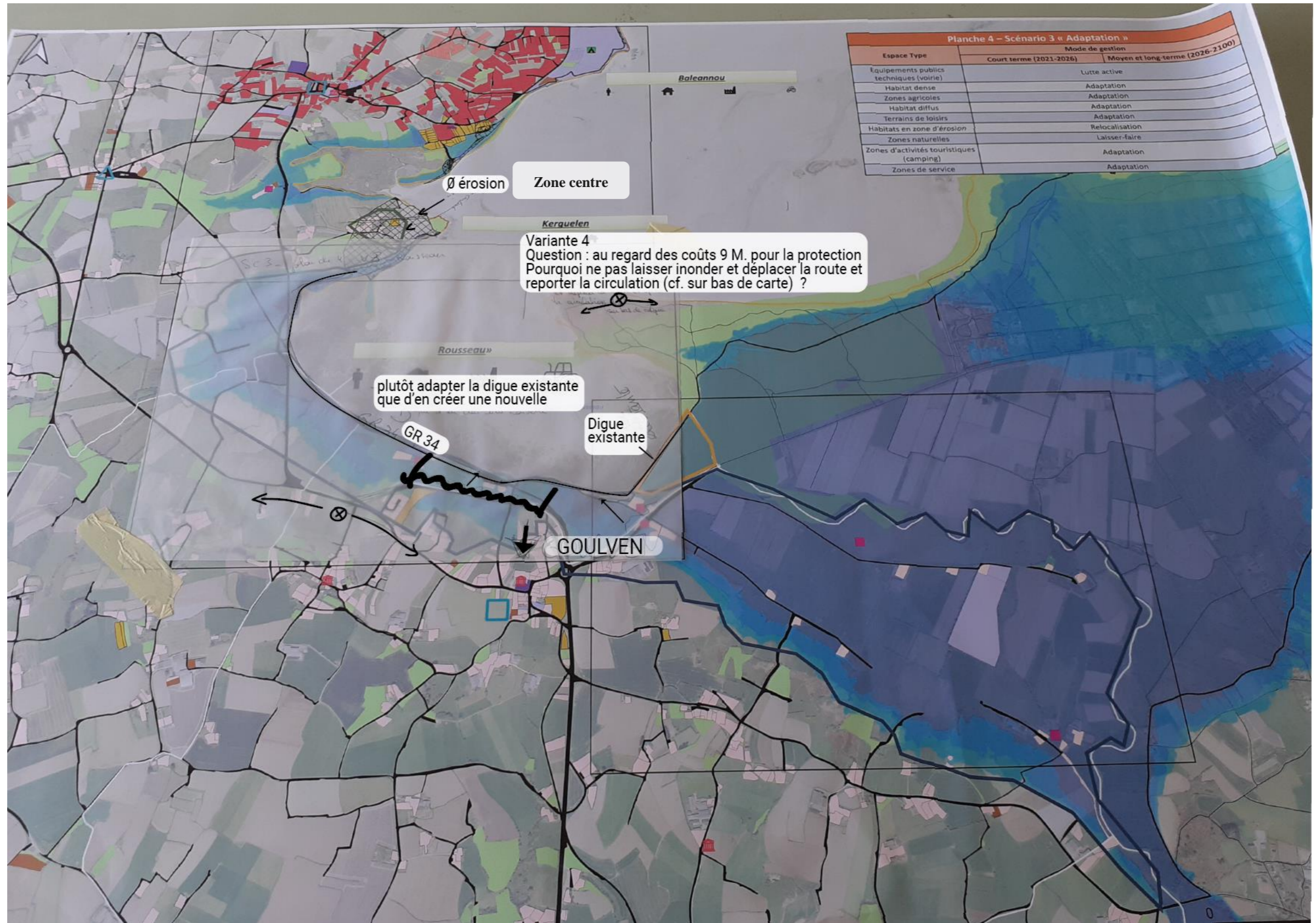
// Scénario 3 : « Adaptation »

Scénario 3 - planche n°3



// Scénario 3 : « Adaptation »

Scénario 3 - planche n°4



5. Premières contributions dans le cadre du programme d'actions

A l'issue de l'atelier n°4, la question ouverte « *Quelles sont vos propositions d'actions sur le territoire au regard des scénarios présentés et des modifications apportées ?* » a été soumise aux participants. Ces premières contributions permettront d'enrichir le programme d'actions.



Voici les actions issues de cette concertation :

1. Mise en place d'une gouvernance
 - Disposer de moyens humains et financiers adaptés
 - o Coordonner les différents financeurs pour financer les actions
 - o Impliquer les services de l'État
2. Amélioration de la connaissance
 - Réaliser des études pour améliorer la connaissance
 - o Réaliser une étude des courants
 - o Réaliser une étude sur les niveaux (du sable)
 - o Réaliser un relevé précis des activités impactées
 - o Estimer précisément le coût des travaux
3. Sensibilisation du grand public
 - Informer/ sensibiliser sur les risques et la stratégie mise en œuvre
 - o Informer/ sensibiliser le grand public sur :
 - la réalité des phénomènes et du risque
 - la nécessité de réfléchir aux conséquences immédiates sur l'habitat et l'environnement immédiat
 - la stratégie définie et validée
 - o Mener une campagne de sensibilisation à destination de la population (habitants, touristes, ..) avant et durant la mise en œuvre de la stratégie
 - Communiquer via les bulletins municipaux
 - Réaliser des forums
 - Recruter des médiateurs
 - Faire intervenir des professionnels
 - o Réaliser une concertation en continu avec les habitants
 - Resituer le rôle de chacun dans l'application de cette stratégie
 - o Informer les acheteurs avant toute transaction immobilière
 - Mettre en sécurité les personnes en cas de submersion

- Réquisitionner les résidences secondaires pour reloger les personnes victime de submersion
- 4. Consolidation du système d'endiguement
 - Entretien des ouvrages existants
 - Réaliser une protection alternative sur la plage de Lividic
 - Réaliser des méthodes douces (oyats, ganivelles...) assurant une protection contre la submersion marine, jusqu'à un certain niveau
 - Favoriser au maximum les solutions basées sur les écosystèmes dynamiques (dunes, prés salés)
 - Assurer la lutte active sur Meneham (au niveau du parking), phare de Pontusval, baie de Pontusval, mur de l'atlantique (consolidation ?), de Vougot/ Curnic jusqu'à Brignogan
 - Mettre en place une lutte active assurant une protection contre la submersion marine, jusqu'à un certain niveau
- 5. Aménagement du territoire (hors trait de côte : sentier côtier, marais et espaces urbains)
 - Interdire l'urbanisation en zone à risque
 - Intégrer dans le PLUi les zones à risques et interdire toutes constructions dans ces zones
 - Entretien/ réhabiliter le sentier côtier et en assurer sa continuité
 - Assurer une gestion hydraulique de zones basses
 - Gérer l'évacuation des eaux continentales en tenant compte du système d'endiguement
- 6. Engagement d'une recomposition territoriale
 - Prioriser la relocalisation
 - Relocaliser dans un premier temps les enjeux « simples » type campings, terrains de loisirs
 - Proposer un délai avant d'imposer pour terminer la relocalisation en 2050 (par exemple)
- 7. Évolution naturelle du territoire 14
 - Mettre en place une surveillance renforcée
 - Expérimenter des réouvertures à la mer sur des petits marais avec peu d'enjeux

6. Conclusion

Les différentes contributions des participants ont permis d'enrichir et de mettre en cohérence les trois scénarios spatialisés sur l'ensemble du linéaire à court, moyen et long terme :

- Pour le scénario n°1 « Protection, puis recomposition territoriale », la protection a été affinée selon l'importance des enjeux :
 - Des lieux où les modes de gestion étaient à l'origine de la lutte active ont été modifiés en protection alternative, car les risques sont de moindre importance (Karreck Hir, Meneham, Le Scruz et Garo, Rousseau)
 - Des lieux qui n'étaient pas protégés et qui nécessitent une protection alternative par anticipation (Le Scruz et Garo, Le Lividic)
 - Des lieux dont les enjeux sont importants et qui devaient être mieux protégés (Club nautique de Vougo, Curnic, est de Boutrouille)
 - Le camping du Phare est à replier immédiatement

- Pour le scénario n°2 « Protection alternative ou adaptation, puis recombinaison territoriale », quelques modifications ont été apportées :
 - o Une diversité d'opinion sur le mode de gestion à mettre en place au niveau de la plage de Boutrouilles : soit de la lutte active, soit de l'adaptation
 - o Le mur de l'atlantique de Brignogan-plage nécessite un entretien/ renforcement pour maintenir en état l'ouvrage
 - o Le Lividic n'est pas protégé et nécessite une protection alternative légère type ganivelle
 - o Identifications complémentaires de décharges et sites pollués

- Pour le scénario n°3 « Adaptation », peu de modifications ont été apportées là aussi :
 - o La jetée de l'ilot Enez Croas-Hent ne doit faire l'objet d'aucun mode de gestion (laisser-faire)
 - o Les lieux qui font l'objet d'un repli, doivent être en adaptation (maisons en arrière des plages de Boutrouilles et des Chardons bleus, camping de la Côte des Légendes)

7. Perspectives de la démarche

Lors de l'atelier n°4, le travail réalisé ainsi que les contributions effectuées par les différents acteurs ont permis d'élaborer trois scénarios finalisés.

Pour le prochain atelier organisé le mardi 14 décembre 2021, chacun des trois scénarios sera subdivisé en 22 bassins à risques, définis selon les enjeux particuliers locaux. Les participants seront invités à faire un choix préférentiel sur chaque bassin à risques entre ces 3 scénarios spatialisés. Ce travail ainsi que les choix des participants seront présentés aux élus du territoire comme éléments de décision quant à finalisation la stratégie.